

INFORMATIONS TARIFAIRES

Accompagnement VAE Parcours France VAE

Accompagnement à la VAE	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Analyser sa pratique et son positionnement professionnel• Sélectionner les situations et les éléments de preuve pertinents extraits de son expérience professionnelle• Traduire et expliciter son expérience en compétences• Rédiger le livret 2• Présenter et argumenter devant le jury VAE son parcours professionnel, ses compétences et son livret 2
Lieu de réalisation	CAMPUS IPSL – 13 boulevard de l’Hautil 95000 CERGY

Dans le cadre d’un parcours via France VAE, la prestation d’accompagnement VAE est constituée de :

- Un diagnostic préalable qui permettra d’établir le dossier de faisabilité et de définir le nombre d’heures d’accompagnement nécessaires à la réalisation du dossier, au regard de l’expérience du candidat et de son adéquation avec les attendus du diplôme visé.
- Un accompagnement personnalisé dont la durée est définie avec le candidat dans le cadre de l’élaboration de son parcours. Il est constitué de temps individuels et collectifs.
- Un entretien post-jury en cas de validation partielle ou de non validation du diplôme.

Les modalités de financement : L’accompagnement VAE peut être financé selon trois modalités :

- Financement CPF
- Financement Employeur
- Financement personnel

Étapes du financement :

En amont du diagnostic, un pré-devis est transmis au candidat
Suite au diagnostic un devis définitif est transmis au candidat

Les tarifs indiqués dans le tableau ci-dessous comprennent les frais suivants :

- Diagnostic : 200€
- Accompagnement selon le nombre d’heures définies dans le diagnostic
- Entretien post jury VAE : 100 € en cas de validation partielle ou de non validation